

DELEGATION DE Madame Véronique FAYET

D-2013/739**Subventions des projets de développement social.
Programmation pour l'année 2014. Autorisation. Décision.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme cela a été réaffirmé dans notre projet social, la lutte contre les exclusions constitue une des priorités pour la Ville. C'est pour cela que nous soutenons d'une part des projets de développement social sur des thématiques globales, et d'autre part des projets dans le cadre de la politique de la Ville.

Subventions thématiques

Pour atteindre cet objectif de cohésion sociale et territoriale, des actions ciblées et répondant aux objectifs prioritaires de la Ville, sont financées sur des crédits de droit commun.

Il s'agit de soutenir des projets comme:

- l'accompagnement social avec des projets portés par des centres sociaux associatifs,
- la santé avec le soutien aux ateliers santé ville du Lac et de la Bastide,
- la prévention, avec l'aide au fonctionnement de la maison de la justice et du droit de Bordeaux,
- le Groupement d'Intérêt Public de Réussite Educative avec des interventions individuelles adaptées pour 300 enfants et leurs familles favorisant la réussite éducative,
- l'insertion avec des actions en direction des jeunes pour soutenir leur insertion sociale et professionnelle mais aussi des actions qui permettent de lever les freins vers l'emploi,
- les projets structurants à destination des quartiers prioritaires, avec un soutien dans la structuration des projets.

Pour cette année 2014, afin de rendre plus visibles ces actions soutenues par la Ville, nous vous proposons une répartition thématique des subventions de droit commun, dont les montants sont les suivants :

Thématiques	Programmation Ville	Programmation CTG - CAF
Social	585 575,61 €	6 000,00 €
Santé	36 600,00 €	
Prévention	68 500,00 €	
Education	35 000,00 €	
Insertion	860 000,00 €	17 000,00 €
Quartiers prioritaires	88 500,00 €	
Total	1 674 175,61 €	23 000,00 €

Le détail des associations bénéficiaires ainsi que les montants de l'aide de la Ville pour l'année 2014 sont repris dans le tableau annexé.

Subventions politique de la ville

Dans le cadre des projets associatifs accompagnés au titre de la politique de la ville, il s'agit principalement d'expérimenter, à la fois sur des territoires prioritaires mais aussi à destination des publics les plus en difficultés, des actions favorisant le lien social.

Une première programmation pour 2014, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, concerne les 4 associations suivantes :

- Amicale Laïque Bacalan , accompagnement à la scolarité : 4 000 € part Ville
- Mascarets, vagues culturelles : 6 000 € part ville et 4 000 € part CAF
- Atelier des Bains Douches Belcier, une ambition écologique et sociale : 2 000 € part Ville
- Association Point Information Médiation Multi Services de Bordeaux, aide au démarrage pour l'ouverture du local : 18 000 € part Ville

Cofinancements de la Caisse d'allocations Familiales

L'illustration du partenariat, dans le cadre de la politique de Cohésion Sociale et Territoriale de la Ville, se concrétise en 2013 et en 2014 encore dans le soutien financier que la Caisse d'Allocations Familiales apporte aux projets co financés par la Ville, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) passée avec la Caisse d'allocations Familiales (CAF).

Dans le cadre du solde du budget 2013, lié à la Convention Territoriale Globale (CTG) une subvention de 4 000 € est accordée à l'association Chahuts.

Pour l'exercice 2014 des subventions sont accordées aux associations suivantes :

- Remunérage : 8 500 €
- Compagnons Bâisseurs : 8 500 €
- Foyer Fraternel : 6000 €

Le montant total de la programmation 2014 s'élève donc à 1 731 175,61 € :

- 1 674 175,61 € pour la part Ville droit commun
- 30 000 € pour la part Ville politique de la ville
- 27 000 € pour la part CAF

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 4 000 € pour 2013 et de 27 000 € pour 2014 de la CAF, Compte 7478,
- à attribuer aux associations les sommes d'un montant de 1 704 175,61 € pour la part Ville, de 31 000 € pour la part CAF indiquées en regard de chacun d'entre eux,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- à signer tout document lié à la présente délibération.

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2013 et 2014, fonction 522 compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME FAYET. -

Ce sont les délibérations habituelles pour faire le détail des subventions sociales.

Je voudrais juste apporter quelques précisions parce que j'ai entendu çà et là que nous allions diminuer les subventions, ce qui est faux bien entendu.

Il y a une diminution apparente, je vous l'accorde, parce que les subventions des maisons relais concernant le Diaconat, Habitat Humanisme et le COS, vont être dorénavant prises en compte dans le cadre du CCAS afin de suivre ce dossier à la fois sur le plan technique et financier. Donc ce n'est une diminution qu'apparente.

En revanche nous avons plusieurs augmentations que je tiens à souligner, notamment en direction des centres sociaux.

Le réseau Paul Bert voit sa subvention augmenter de 5%,

Le foyer Gouffrand de 10%,

Astrolabe de 5%.

Ces augmentations sont particulièrement remarquables dans un contexte difficile pour les centres sociaux puisque le Conseil Général annonce pour 2014 une diminution de 15 à 20% et que dans certains centres sociaux, notamment au foyer Gouffrand, cette diminution est déjà effective. Donc dès 2013 le foyer a eu à subir une diminution de 15% des subventions du Conseil Général qu'il n'avait pas prévue, et il leur est annoncé la même chose pour 2014.

Donc ces centres sociaux sont en grande difficulté, en grande fragilité. Je pense qu'il était important que la Ville puisse confirmer son soutien non seulement en maintenant sa subvention, mais en l'augmentant dès que c'était possible.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. Yohan DAVID

M. YOHAN DAVID. -

Monsieur le Maire, chers collègues, c'est aussi la délibération du vote de la Mission Locale. Je tiens à vous en remercier.

Puis vous annoncer deux ou trois chiffres :

Plus de 3700 jeunes suivis ;

Cette année plus de 1900 contrats de travail signés avec des jeunes, dont plus de 400 contrats à durée indéterminée ;

Et à ce soir 277 emplois d'avenir signés par la Mission Locale de Bordeaux qui est la deuxième Mission Locale en nombre sur les 23 d'Aquitaine.

Egalement préciser que dans cette délibération nous votons aussi pour le micro-crédit de la Caisse Sociale ; et rappeler que vous avez 4 chalets avec 8 créateurs du micro-crédit sur le marché de Noël qui vous y attendent jusqu'à la fin du mois. Vous pouvez toujours les aider et les soutenir en faisant quelques achats de Noël.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Sur la délibération de Mme FAYET y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

(Aucune)

Accompagnement de projets transversaux par thématiques programmation 2014

Associations	Thèmes	Montant Subvention Participation Ville	Montant Subvention Participation CAF CTG
ALIFS	SOCIAL	8 000,00 €	
Banque Alimentaire	SOCIAL	30 000,00 €	
ATD Quart monde	SOCIAL	16 000,00 €	
CAIO	SOCIAL	30 000,00 €	
Association Laïque du Prado – ALP 33	SOCIAL	25 000,00 €	
Centre Social et Familial Bordeaux Nord	SOCIAL	94 000,00 €	
Diaconat de Bordeaux	SOCIAL	30 000,00 €	
Dons et legs	SOCIAL	45,12 €	
Epicerie Solidaire	SOCIAL	12 000,00 €	
Equipe Saint-Vincent	SOCIAL	4 000,00 €	
Familles en Gironde	SOCIAL	12 000,00 €	
Foyer Fraternel	SOCIAL	73 000,00 €	6 000,00 €
GP IntenCité, Centre social et culturel du Grand Parc	SOCIAL	123 000,00 €	
Legs godard	SOCIAL	30,49 €	
Habitat et humanisme	SOCIAL	3 000,00 €	
Halte 33	SOCIAL	70 000,00 €	
Le Courrier Bovet	SOCIAL	500,00 €	
Ligue contre le racisme et l'antisémitisme - LICRA	SOCIAL	5 000,00 €	
Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle	SOCIAL	3 000,00 €	
Réseau Paul Bert	SOCIAL	42 000,00 €	
Société Saint-Vincent de Paul	SOCIAL	5 000,00 €	
TOTAL INTERMEDIAIRE		585 575,61 €	6 000,00 €
AIDES Délégation départementale Gironde	SANTE	3 000,00 €	
AMI	SANTE	5 000,00 €	
CISSA Collectif Interassociatif sur la Santé en Aquitaine	SANTE	2 500,00 €	
COMITE FEMININ GIRONDE pour le dépistage du cancer du SEIN	SANTE	1 000,00 €	
PROMOFEMMES	SANTE	4 500,00 €	
MANA	SANTE	7 500,00 €	
Médecins du Monde	SANTE	2 500,00 €	
MOUVEMENT VIE LIBRE "SOIF D'EN SORTIR"	SANTE	500,00 €	
SOS AMITIES	SANTE ¹²⁰⁸	4 000,00 €	

Associations	Thèmes	Montant Subvention Participation Ville	Montant Subvention Participation CAF CTG
UFSBD	SANTE	6 100,00 €	
TOTAL INTERMEDIAIRE		36 600,00 €	0,00 €
Association Laïque du Prado – ALP 33	PREVENTION	31 000,00 €	
Infodroits	PREVENTION	12 000,00 €	
Infos sectes Aquitaine	PREVENTION	7 000,00 €	
Information prévention proximité orientation - IPPO	PREVENTION	18 500,00 €	
TOTAL INTERMEDIAIRE		68 500,00 €	0,00 €
Groupement d'Intérêt Public de Réussite Educative de Bordeaux	EDUCATION	35 000,00 €	
TOTAL INTERMEDIAIRE		35 000,00 €	0,00 €
Atelier Remuménage	INSERTION	13 000,00 €	8 500,00 €
Association Mobilisatrice œcuménique et Sociale - AMOS	INSERTION	15 000,00 €	
Bordeaux Avenir Jeunes - Mission Locale	INSERTION	500 000,00 €	
Bordeaux Service Solidarité	INSERTION	14 000,00 €	
Caisse Sociale de Développement Local	INSERTION	125 000,00 €	
Compagnons Bâtisseurs	INSERTION	13 000,00 €	8 500,00 €
Défense des Exclus pour la Formation et l'Information - DEFI	INSERTION	4 000,00 €	
EGEE	INSERTION	4 000,00 €	
Entreprise intermédiaire de production formation - EIPF	INSERTION	15 000,00 €	
Service Gagnant	INSERTION	52 000,00 €	
Unis-cités	INSERTION	105 000,00 €	
TOTAL INTERMEDIAIRE		860 000,00 €	17 000,00 €
Chahuts	QUARTIER St Michel	7 000,00 €	
Atelier Graphite	INTER QUARTIER	6 000,00 €	
Astrolabe	QUARTIER St Jean	19 000,00 €	
Atelier des Bains Douches	QUARTIER St Jean	3 000,00 €	
Friche & Cheap	QUARTIER St Jean	4 000,00 €	
Jardins d'aujourd'hui	INTER QUARTIER	24 000,00 €	
Le Quai aux Livres	INTER QUARTIER	3 500,00 €	
plumes palettes	INTER QUARTIER	4 000,00 €	
Promo Femmes	QUARTIER St Michel	13 000,00 €	
Yakafaucon	QUARTIER St Jean	5 000,00 €	
TOTAL INTERMEDIAIRE		88 500,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		1 674 175,61 €	23 000,00 €